

LES MISSIONS SOCIALES DU CFSI

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

75 % des victimes de la faim sont des paysans et des ruraux. C'est pourquoi, le CFSI soutient des actions visant à améliorer l'agriculture familiale. Il relaie également la parole des organisations des pays du Sud pour défendre le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire.

Nourrir les villes en Afrique par la production locale

Depuis 2009, une action conjointe CFSI – Fondation de France soutient des initiatives en faveur du développement de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne. En 2010, 178 demandes ont été instruites par un comité conjoint aux deux structures. 29 ont été financées dont 10 par le CFSI. Elles permettront d'améliorer l'accès aux semences, de développer des mini laiteries et de lutter contre l'exode rural.

Campagne ALIMENTERRE : contre la faim soyons cohérents !

Face aux incohérences des politiques européennes qui peuvent affaiblir les efforts pour vaincre la faim, le CFSI a mobilisé 490 associations locales en France mais aussi en Belgique, au Luxembourg, en Pologne, au Bénin et au Togo. 600 projections de films documentaires et animations ont mobilisé 80 000 personnes, l'occasion de débattre sur les enjeux de l'agriculture. Avec d'autres associations européennes et africaines, le CFSI a poursuivi son travail d'interpellation des députés européens. Résultat : un rapporteur pour la cohérence des politiques de développement a été désigné par le parlement européen.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Plus d'un milliard d'hommes et de femmes vivent avec moins d'un euro par jour. Des femmes, des artisans ou encore des jeunes à la recherche d'un emploi sont parmi les plus touchés. Convaincu que l'économie doit être au service de l'Homme, le CFSI soutient des initiatives permettant de réduire ces inégalités.

Accéder à la dignité

Le CFSI a sélectionné 5 initiatives menées par 5 organisations membres en partenariat avec des associations locales. Elles contribuent à offrir une activité économique à des populations marginalisées ou encore à appuyer des actions de microcrédit.

Insérer des jeunes en difficultés

Avec le soutien de l'Agence Française de Développement, le CFSI travaille avec deux organisations membres qui mènent deux projets visant à insérer professionnellement des jeunes. En Mauritanie, près de 2 000 jeunes ont été concernés. Au Mozambique, 49 micro entreprises ont été créées permettant à des jeunes de développer leur propre emploi dans les secteurs de la couture, de la mécanique, de l'électricité ou encore de la restauration. Pour que cette insertion soit pérenne dans le temps, ces actions mobilisent les pouvoirs publics locaux et les entreprises.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

Pour répondre aux besoins prioritaires des populations, des associations locales se sont créées en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Elles trouvent les solutions pour améliorer la situation des plus pauvres. Le CFSI leur propose un soutien pour s'organiser, renforcer leurs compétences, gagner en autonomie et être les acteurs de leur propre développement.

Accéder aux droits et à l'autonomie

En 2010, le CFSI a fourni des moyens d'agir à 9 associations. Elles vont renforcer leur travail en matière de développement local, d'accès aux droits et à des politiques économiques favorables aux artisans.

Plus forts ensemble : les programmes concertés

Les programmes concertés pluriacteurs (PCPA) en Algérie et au Congo sont au service des organisations locales de chacun de ces deux pays. Ils soutiennent les projets conçus par celles-ci et favorisent leur mise en réseau et leur reconnaissance comme acteurs de développement. Ils accompagnent le partenariat avec des organisations de solidarité françaises qui peuvent proposer les compétences et les expériences utiles aux projets locaux.

En Guinée, développer une culture de paix

Le Conseil national des organisations de la société civile de Guinée (CNOSCG) rassemble les organisations de la société civile. 2010 marque le lancement du projet dédié au renforcement de son rôle dans la prévention et la gestion des conflits locaux.

Médiatiser la face invisible du développement

Le rôle joué par les acteurs locaux reste souvent oublié par les médias. En 2010, le CFSI a terminé un programme triennal visant à faire connaître leurs initiatives. Avec le soutien de l'Union européenne et de ses donateurs, il a notamment financé un documentaire sur le rôle des organisations paysannes au Mali et de la société civile au Congo.



© AF FASINE



CFSI
50 ans
d'action collective
pour un développement
solidaire

L'ESSENTIEL de l'année 2010

DON EN CONFIANCE LE CFSI EST AGRÉÉ PAR LE COMITÉ DE LA CHARTE

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes :

- fonctionnement statutaire et gestion désintéressée,
- rigueur de la gestion,
- qualité de la communication et de la collecte de fonds,
- transparence financière.

LES ORGANISATIONS AGRÉÉES
S'ENGAGENT À RESPECTER
CETTE CHARTE ET LE COMITÉ
EN CONTRÔLE L'APPLICATION.
POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.COMITECHARTE.ORG



COMITÉ FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS
TÉL. : 01 44 83 88 50
FAX : 01 44 83 88 79
COURRIEL : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

crédit photo : Lieurac productions
imprimé en juillet 2011
mise en page : CFSI



23 ORGANISATIONS RASSEMBLÉES

120 ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOUTENUES
EN AFRIQUE, AMÉRIQUE LATINE ET ASIE

1 RÉSEAU DE 490 ASSOCIATIONS POUR FAIRE
RECONNAÎTRE LE DROIT À L'ALIMENTATION



**LE POINT SUR LE CFSI
AVEC YVES BERTHELOT,**
PRÉSIDENT DU CFSI

QUELS SONT POUR VOUS LES FAITS MARQUANTS DE 2010 POUR LE CFSI ?

L'année 2010 a été une année d'engagement et d'actions concrètes. Engagement à l'occasion des 50 ans du CFSI (anciennement Comité français contre la faim – CFCF) où toutes les associations membres ont rédigé et diffusé une Charte commune concernant le rôle de l'agriculture familiale pour permettre à chacun d'accéder au droit à l'alimentation. Actions concrètes car nous avons démarré un nouveau programme d'activités prioritaires jusque fin 2012.

COMMENT S'ORGANISE LE TRAVAIL AU CFSI ?

Les orientations sont décidées par l'assemblée générale du CFSI qui regroupe les 23 organisations membres du CFSI. Elles sont suivies par les membres élus au conseil de direction (l'équivalent du conseil d'administration). Elles sont mises en œuvre par l'équipe salariée. Celle-ci s'appuie sur des bénévoles aux compétences complémentaires et sur les associations membres. Les actions sont choisies en prenant en compte des critères de faisabilité et d'efficacité mais aussi pour leur caractère innovant et reproductible. Le CFSI s'engage dans la durée pour que ces actions améliorent de façon tangible et durable la situation de leurs bénéficiaires.

QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR 2011 ?

Les priorités sont doubles. D'une part, le CFSI va poursuivre ses engagements pris pour la période 2010 – 2012. D'autre part, il va avec l'ensemble de ses organisations membres préparer son futur programme triennal 2013 – 2015 pour concrétiser le droit à l'alimentation, développer une économie au service de l'Homme et agir pour une plus grande autonomie des partenaires locaux. Ce travail concerne tant le contenu des actions à mener que la recherche de soutiens auprès des donateurs du CFSI qui nous donnent les moyens d'agir.

LE BILAN FINANCIER 2010

➡ **LES COMPTES DE L'EXERCICE 2010 ONT ÉTÉ CERTIFIÉS PAR DOUCET, BETH ET ASSOCIÉS, REPRÉSENTÉ PAR CHRISTOPHE BETH, COMMISSAIRE AUX COMPTES DU CFSI. ILS ONT ÉTÉ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CFSI LE JEUDI 23 JUIN 2011.**

Le CFSI rassemble 23 organisations impliquées dans la solidarité internationale. Son objet social le conduit à mener des activités de solidarité internationale correspondant à ses trois missions sociales : agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation. Elles se concrétisent par des programmes de développement, de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer auprès des décideurs tant au plan local qu'international.

Le CFSI finance l'action de ses organisations membres et partenaires grâce aux dons collectés auprès du public et aux fonds obtenus de bailleurs privés et publics (notamment l'AFD, Agence française de développement et l'Union européenne). Ces actions incluent à la fois des programmes concrets et des temps d'évaluation. Le financement des actions est étudié par un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur un thème (ex. agriculture et alimentation), des représentants d'organisations membres du CFSI et des salariés du CFSI. Les décisions de financement sont validées par le bureau du CFSI.

➡ LES EMPLOIS ET LES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2010

EMPLOIS EN EUROS			RESSOURCES EN EUROS		
	2010	EN %		2010	EN %
Agriculture et alimentation	622 448	19 %	6 Dons	581 017	16 %
Économie sociale et solidaire	340 254	10 %	7 Subventions privées	70 373	2 %
Société civile et participation	1 856 437	56 %	8 Autres produits	284 910	8 %
1 Sous total missions sociales	2 819 139	85 %	Sous total fonds privés	936 300	26 %
2 Appel à la générosité	197 401	6 %	9 Subventions publiques	2 726 230	74 %
3 Recherche de fonds privés et publics	45 009	1 %	Sous total fonds publics	2 726 230	74 %
4 Fonctionnement	282 094	8 %			
Total des emplois de l'exercice	3 343 643	100%	Total des ressources de l'exercice	3 662 530	100%
5 Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 085 789		10 Report des ressources non utilisées	781 841	
Excédent des ressources de l'exercice	14 939				
TOTAL DES EMPLOIS	4 444 371		TOTAL DES RESSOURCES	4 444 371	

1. Les missions sociales représentent 85 % des emplois.

Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées. Elles correspondent aux trois axes thématiques du CFSI :

- agriculture et alimentation ;
- économie sociale et solidaire ;
- société civile et participation.

2. Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an).

3. La recherche de fonds privés et publics correspond au temps nécessaire à l'établissement des dossiers de demandes de financements et des comptes rendus.

4. Le fonctionnement inclut le fonctionnement général de l'association (locaux, services administratifs, vie associative) et les frais de communication institutionnelle.

5. Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : le CFSI agit sur la durée et mène des programmes pluriannuels. Les fonds affectés à ces projets mais non encore utilisés à la fin de l'année sont comptabilisés en engagements. Ils permettent l'année suivante de poursuivre les projets.

6. Les dons

En 2010, près de 7 500 donateurs ont soutenu l'action du CFSI. Près de 25 % d'entre eux ont accepté de faire un don régulier mensuel ou trimestriel.

7. Les subventions privées

Les subventions privées correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France.

8. Les autres produits

Les autres produits incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

9. Les subventions publiques

Les subventions publiques proviennent de l'Agence française de développement et de l'Union européenne.

10. Les reports de ressources non utilisées correspondent aux ressources affectées les années précédentes à des actions pluriannuelles mises en œuvre durant l'exercice.



Le bilan financier 2010 par **Christophe Alliot**, trésorier du CFSI

En 2010, les activités du CFSI contre la faim et la pauvreté se sont consolidées, ce qui se reflète dans le bilan financier. Cela a été rendu possible grâce à l'engagement des membres et des partenaires du CFSI et grâce au soutien des bailleurs de fonds publics et privés et de près de 7 500 donateurs qui soutiennent très régulièrement les actions de notre association.

La présentation des comptes de l'exercice, conformément aux règles du compte d'emploi des ressources des associations faisant appel à la générosité, détaille la répartition de nos emplois entre nos missions sociales, nos frais de recherche de fonds et nos frais de fonctionnement.

Comme l'année précédente, les sommes allouées aux missions sociales représentent 85 % des emplois de l'exercice (hors dotations aux engagements sur les ressources non utilisées). Les programmes coordonnés par le CFSI visent à soutenir l'agriculture familiale, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ou encore le renforcement d'associations locales. Ils se sont concrétisés en 2010 par le suivi de plus de 120 conventions avec des organisations membres et des associations partenaires.

Les frais de fonctionnement représentent quant à eux 8 % de l'exercice, et les frais liés à la recherche de fonds, 7 %.

L'équipe salariée comprend 11 personnes qui ont dédié en 2010 deux tiers de leur temps aux missions sociales de l'association.

Concernant l'affectation des ressources collectées auprès du public, 61 % des fonds ont financé les missions sociales en 2010.

Les fonds confiés ont été gérés avec une extrême rigueur

Comme vous pourrez le voir dans les quelques chiffres présentés ici mais aussi dans le rapport détaillé que vous pouvez recevoir sur simple demande ou consulter sur le site du CFSI, les fonds confiés ont été gérés avec une extrême rigueur. Ceci a permis de clore l'exercice avec un résultat équilibré et de prévoir les activités pour les années à venir. Pour les concrétiser, le soutien de chacun est indispensable.

D'avance, je vous remercie.

➡ L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

MONTANT DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2010	EN %
Agriculture et alimentation	170 595	
Economie sociale et solidaire	67 733	
Société civile et participation	258 308	
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	496 636	61 %
TOTAL DES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	197 365	24 %
Vie associative	4 781	1 %
Fonctionnement	115 795	14 %
TOTAL FONCTIONNEMENT	120 576	15 %
TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	814 577	100 %

En 2010, le CFSI a utilisé 814 577 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est supérieur au montant collecté dans l'année car la mise en œuvre des activités pluriannuelles conduit à utiliser les fonds dédiés et les réserves antérieures issus de la générosité du public. Un montant de 496 636 € a été affecté aux missions sociales (170 595 € pour les actions concernant la mission sociale agriculture alimentation, 67 733 € pour économie sociale et solidaire, 258 308 € pour société civile et participation), 197 365 € à la recherche de fonds, 120 576 € au fonctionnement.

➡ LE BILAN DU CFSI

ACTIF	31/12/2009	31/12/2010	PASSIF	31/12/2009	31/12/2010
Actif immobilisé	47 471	41 737	Réserves	380 546	395 486
Créances (dont Produits à recevoir)	2 782 824	6 245 375	Fonds dédiés	1 300 048	1 603 996
Trésorerie	2 821 633	2 765 311	Dettes	2 870 793	2 762 752
Charges constatées avance	2 263 940	2 063 858	Produits constatés avance	3 364 481	6 354 047
TOTAL ACTIF EUROS	7 915 868	11 116 281	TOTAL PASSIF EUROS	7 915 868	11 116 281

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La progression du total du bilan constatée au 31 décembre 2010 reflète le développement des programmes du CFSI. Pour être efficaces, ils s'inscrivent dans la durée. Ils impliquent des engagements pluriannuels avec les organisations membres du CFSI ou les partenaires dans les pays en développement. Ceci se traduit par une augmentation des fonds dédiés. Ces programmes sont soutenus sur la durée par des bailleurs de fonds publics. Leurs engagements sont en augmentation d'où à la fois une progression des produits constatés d'avance et des produits à recevoir, (autrement dit les sommes qui sont versées par les bailleurs une fois les dépenses justifiées). Les réserves du CFSI correspondent à 1,4 mois d'activité. Il conviendra dans les années à venir de les augmenter de manière à assurer un minimum de 3 mois d'activités, ceci afin de consolider la pérennité des missions sociales du CFSI.